

- Certaines personnes dans nos deux pays remettent en cause la nécessité de négociations bilatérales. Elles disent que nous devrions nous en tenir aux négociations multilatérales prévues par le GATT. Mais elles se trompent. Le GATT est indispensable au maintien d'un système commercial ordonné dans l'ensemble du monde et il a permis de faire des progrès réels en remettant en question les barrières commerciales. Mais il doit prendre en considération les besoins et les aspirations d'une centaine de nations, ce qui retarde nécessairement les progrès. Le système en lui-même n'est pas conçu pour répondre aux besoins de relations commerciales bilatérales aussi étendues, dynamiques et complexes que celles qui existent entre le Canada et les États-Unis.
- Monsieur Kelleher a fait savoir que, d'après une étude américaine, le fait de limiter les importations canadiennes de bois d'oeuvre aux États-Unis coûterait aux Américains des milliers d'emplois. L'étude de la firme Wharton Econometrics a conclu que de telles restrictions auraient pour effet de réduire les mises en chantier aux États-Unis et entraîneraient une perte nette de 15 000 emplois américains.
- "Du point de vue canadien, un accord commercial bilatéral devrait permettre d'atteindre trois grands objectifs communs:
 - 1- nous cherchons à rendre sûr et stable l'accès à nos marchés respectifs;
 - 2- nous devrions combattre toutes les autres barrières tarifaires;
 - 3- nous avons besoin d'un accord suffisamment contraignant pour fixer de façon précise les règles qui permettent de régler les litiges."
- "Un nouvel accord commercial bilatéral avantagerait les deux pays." "L'ampleur de nos relations bilatérales est inégalée dans le monde. Le volume de nos échanges outre-frontière a représenté 120 milliards de dollars américains l'an dernier -